



Rentrer à la maison "Devoirs Faits".

publié le 26/10/2022

Sommaire :

- Favoriser de la sérénité à la maison sur ces sujets.
- Contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide à la maison.
- Favoriser l'autonomie :

"Devoirs Faits" au collège est le dispositif qui permet à chaque élève de pouvoir travailler individuellement, au calme avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin au sein du collège afin de rentrer chez lui "Devoirs faits".

"Devoirs faits", c'est pour tous les collégiens volontaires.

L'aide est fonction des besoins de chacun, de façon à :

- Favoriser de la sérénité à la maison sur ces sujets.
- Contribuer à la réduction des inégalités qui peuvent exister selon le niveau d'aide à la maison.
- Favoriser l'autonomie :
 - Les élèves organisent leur travail.
 - Les objectifs d'apprentissage sont explicités et du sens est donné à leur travail.
 - L'élève est aidé à formaliser les enjeux du travail à faire : que comprend-il de ce qu'il doit faire après lecture de la consigne ? Que doit-il avoir réalisé une fois le travail fini ?
 - L'élève prend conscience de la manière dont il travaille, dont il mémorise, dont il organise sa pensée, dont il peut envisager différentes stratégies pour surmonter une difficulté, incluant la prise en compte de ses progrès et ses erreurs, pour mieux franchir les étapes d'apprentissage.
 - La coopération est encouragée entre élèves : petits groupes, tutorat d'élèves, etc.

Une attention est portée à la liaison entre Devoirs faits et les familles grâce au Livret de suivi personnel, de manière à les informer de ce qui est réalisé et de s'assurer de la coordination avec ce qui sera ensuite éventuellement réalisé par l'élève sous la supervision de sa famille.

Portfolio

